

Lignes directrices pour l'envoi de demandes d'aide financière à Adveniat

– ANNEXE PROGRAMMES –

Informations complémentaires aux lignes directrices pour l'envoi de demandes d'aide financière à Adveniat

- Veuillez également utiliser les lignes directrices pour l'envoi de demandes d'aide financière à Adveniat.
- Adveniat n'accepte que les demandes complètes.

Données spécifiques du programme

- a.) Conditions générales dans la région où le projet est réalisé : nombre d'habitants, situation géographique, écologique, sociopolitique, ethnique, économique, religieuse et culturelle (max. une page).
- b.) Description du groupe cible et de sa situation spécifique.
- c.) Informations sur l'équipe responsable du programme : directeur du programme, enseignants et leur formation.
- d.) Description du changement que le projet devrait apporter dans la vie des bénéficiaires.
- e.) Objectifs généraux et spécifiques, résultats escomptés et indicateurs pour les mesurer.
- f.) Activités prévues : pour chaque activité, indiquer la date et la durée, le lieu, le contenu et le nombre prévu de participants.
- g.) Matériel pédagogique requis : nombre et type d'exemplaires.
- h.) Expérience antérieure dans ce type de projets et résultats de l'évaluation.

Pour spécifier les coûts et le plan de financement, veuillez remplir le formulaire Excel ci-joint en tenant compte des données spécifiques suivantes :

1. Recettes

- Coût total du projet
- Contribution des participants (y compris les contributions non rémunérées)
- Contribution de l'institution demandeuse
- Les contributions de tiers, en indiquant les institutions ou les bienfaiteurs concernés, le montant en chiffres et si les contributions ont déjà été approuvées
- Montant demandé à Adveniat

2. Dépenses

- Coûts totaux effectifs
- Hébergement
- Alimentation/nourriture
- Matériaux
- Transports
- Honoraires (veuillez joindre une liste avec les noms, les qualifications et le temps de travail)
- Salaires (veuillez joindre une liste avec les noms, les qualifications et le volume d'emploi en %)
- Facture pro forma pour les achats supérieurs à 500 US\$
- Administration

Version de ce formulaire : Mars 2023